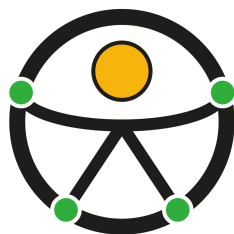


horizons accessibles



Guide pratique du tourisme de plein air pour tous



Cofinancé par
l'Union européenne



ONAT4ALL – Activités de plein air et tourisme de nature et d'aventure pour tous

FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. LES POINTS DE VUE ET LES OPINIONS EXPRIMÉS N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'AGENCE EXÉCUTIVE EUROPÉENNE POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE (EACEA). NI L'UNION EUROPÉENNE NI L'EACEA NE PEUVENT ÊTRE TENUES RESPONSABLES. ONAT4ALL - ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET TOURISME DE NATURE ET D'AVENTURE POUR TOUS

NR.2021-1-FR01-KA220-VET-000034670



Table des matières



	<u>Introduction</u>	1
1	<u>Chapitre 1: Comment utiliser au mieux ce guide ?</u>	4
2	<u>Chapitre 2: Les principes du guide</u>	6
	<u>2.1 Qu'est-ce que cela implique d'être autonome dans le tourisme de nature/aventure et les activités de plein air ?</u>	8
	<u>2.2 Quels sont les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées dans le cadre du tourisme de nature/d'aventure et des activités de plein air ?</u>	14
	<u>2.3 Quelles sont les activités de plein air les plus adaptées aux personnes en situation de handicap ?</u>	23
	<u>2.4 Quels sont les éléments à prendre en compte lors de la planification d'activités de plein air avec des personnes handicapées ?</u>	28
	<u>2.5 Quels sont les risques à prendre en compte lors de la gestion d'activités de plein air avec des personnes handicapées ?</u>	33
	<u>2.6 Le Design Universel</u>	38
3	<u>Chapitre 3: Ressources et références</u>	45



Introduction

Guide ONAT4All

AMELIORER L'AUTONOMIE PERSONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE CADRE DU TOURISME DE NATURE/AVENTURE ET DES ACTIVITES DE PLEIN AIR

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation d'handicap définit l'indépendance des personnes en situation d'handicap comme le fait d'être autosuffisant, d'avoir la possibilité de participer activement aux processus de prise de décision et de faire l'expérience de l'environnement physique, social, économique et culturel.

Pour une personne en situation d'handicap, un sentiment d'indépendance l'aidera à prendre confiance en elle et à se sentir plus autonome, plus positive et plus épanouie dans la vie. Il est largement prouvé que le temps passé dans la nature offre toute une série de bienfaits physiques, émotionnels et mentaux.

Cependant, les personnes qui ont le plus besoin de ces bienfaits – la communauté des personnes en situation d'handicap – sont souvent exclues des activités de plein air.





Ce ne sont pas les capacités des personnes en situation d'handicap qui constituent les principaux obstacles à l'accès aux activités de plein air, mais plutôt l'inaccessibilité des environnements construits, et le manque de ressources et d'informations accessibles. Il existe de nombreuses façons de créer des opportunités accessibles et inclusives pour les loisirs de plein air, et cela commence par une réflexion sur la façon dont les gens abordent le handicap et le plein air.

Ce guide est l'un des outils pratiques (outil d'auto-évaluation, cours de formation et kit d'outils de marketing numérique accessible) conçus dans le cadre du projet ONAT4All, dans le but de sensibiliser à l'accessibilité dans le secteur du tourisme et de promouvoir la participation des personnes en situation de handicap aux activités susmentionnées.



Living Labs

Le contenu de ce guide reflète les résultats des **Living Labs** organisés en **France, en Espagne, en Italie et en Irlande** dans le cadre du projet **ONAT4All**



En réunissant un large éventail d'acteurs - professionnels du tourisme, organismes publics et privés de gestion et de promotion du tourisme, associations actives dans le domaine de l'inclusion et personnes en situation d'handicap - l'objectif des Living Labs était de discuter ensemble de la manière de promouvoir l'autonomie des personnes en situation d'handicap dans leur participation à des activités de tourisme de nature et d'aventure.



Grâce aux contributions des participants, nous avons co-créé ce guide pratique dans le but de mettre en évidence ce qu'il est important de prendre en compte pour faciliter la **participation des personnes en situation d'handicap aux activités de tourisme de plein air et d'aventure.**





◆ CHAPITRE 1

Comment utiliser au mieux ce guide ?

Ce guide, ainsi que le cours de formation du projet ONAT4ALL, vise à soutenir les acteurs dans le domaine du tourisme accessible et de plein air. Les organisations intéressées y trouveront les piliers et les concepts de base à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre d'activités de plein air avec des personnes en situation d'handicap. L'objectif principal de ce document étant d'améliorer l'autonomie personnelle des personnes en situation d'handicap dans le tourisme de nature/d'aventure et les activités de plein air, voici quelques **conseils** à prendre en compte :

01

UNE RESSOURCE VERSATILE

Le guide ONAT4ALL peut être adapté, mis à jour et complété par les utilisateurs intéressés. Prenez toujours en compte votre contexte et le groupe cible avec lequel vous travaillez.

02

UNE RESSOURCE PRECIEUSE

Ce Guide constitue une ressource précieuse prête à être utilisée par les agences de voyage/opérateurs touristiques, les établissements d'hébergement, les organisateurs d'événements en plein air (micro, petite ou moyenne entreprise, association, club, organisation sportive, guide touristique, etc.), les organismes locaux (municipalité, office du tourisme, organisation de marketing, parcs nationaux, régionaux et locaux, etc.) Ces organisations peuvent développer les compétences professionnelles de leur personnel en matière d'accessibilité.



03

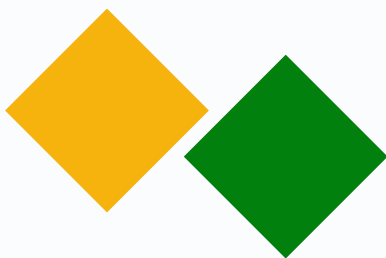
UNE PARTIE D'UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Ce document fait partie d'un ensemble d'apprentissages précieux avec les autres résultats du projet ONAT4All et il devrait être utilisé en complément avec les autres : en commençant par l'auto-évaluation de sa propre organisation à travers l'outil d'auto-évaluation du projet ONAT4All, le personnel peut progresser et développer ses compétences grâce au Guide et au cours en ligne. Enfin, tous les utilisateurs peuvent accéder à une boîte à outils de marketing numérique accessible pour promouvoir les activités de plein air. Nous invitons vivement les utilisateurs à faire le meilleur usage de toutes les ressources combinées.

04

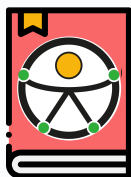
DOUBLE OBJECTIF

Le Guide ONAT4ALL a pour double objectif de former les opérateurs à améliorer leurs compétences professionnelles en offrant des opportunités de plein air aux personnes en situation d'handicap grâce à l'application innovante dans un secteur tel que le tourisme de plein air et, en même temps, de promouvoir l'accessibilité dans l'industrie du tourisme. Gardez cela à l'esprit lorsque vous concevez votre offre touristique et de plein air. Une telle approche favorisera l'émancipation et la légitimité des groupes menacés de marginalisation. L'industrie du tourisme a un marché énorme, tirons le meilleur parti du Guide ONAT4ALL pour faire en sorte que le secteur soit aussi accessible que possible !





◆ CHAPITRE 2



Les principes du Guide

Les **principes du guide** sont ancrés dans la promotion de l'autonomie et de l'inclusion des personnes en situation d'handicap dans les activités de tourisme de nature et d'aventure. Reconnaisant que l'autonomie des personnes handicapées implique l'autosuffisance, la participation active aux processus décisionnels et l'expérience d'un environnement physique, social, économique et culturel favorable, le guide vise à **combler le fossé** entre les avantages des expériences de plein air et l'exclusion à laquelle est confrontée la communauté des personnes en situation de handicap.

Le guide souligne que **les principaux obstacles** qui empêchent les personnes handicapées d'accéder aux activités de plein air ne sont pas liés à leurs capacités, mais plutôt à l'inaccessibilité des environnements bâtis, au manque de ressources et d'informations accessibles et à l'indifférence de la société. Pour surmonter ces obstacles, le guide préconise la création d'opportunités accessibles et inclusives pour les loisirs de plein air.

En rassemblant un large éventail d'acteurs, dont des professionnels du tourisme, des organismes publics et privés de gestion et de promotion du tourisme, des associations axées sur l'inclusion et des personnes handicapées, ce guide a été co-créé lors des Living Labs organisés en France, en Espagne, en Italie et en Irlande, dans le cadre du projet ONAT4ALL. Il s'agit d'une **ressource pratique** qui met en évidence les éléments essentiels à prendre en compte pour faciliter la participation des personnes en situation de handicap aux activités de tourisme de plein air et d'aventure.



Le guide ONAT4ALL a pour double objectif d'améliorer les compétences professionnelles des opérateurs qui proposent des activités de plein air aux personnes en situation de handicap et de promouvoir l'accessibilité dans l'ensemble de l'industrie du tourisme. Les organisations sont encouragées à prendre en compte cette perspective lors de la conception de leurs activités de plein air et de leurs offres touristiques, en reconnaissant le potentiel d'émancipation sociale et les opportunités économiques associées à l'accessibilité.

Le guide est structuré en **six sections**, couvrant des sujets tels que la vie autonome dans le tourisme de nature et d'aventure, les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap dans les activités de plein air, les activités de plein air adaptées aux personnes en situation de handicap, les considérations relatives à la planification d'activités de plein air inclusives, la gestion des risques et l'approche du design universel.

Dans l'ensemble, le guide constitue une ressource complète qui promeut les principes d'**autonomie**, d'**accessibilité** et d'**inclusion**, permettant aux acteurs de l'industrie du tourisme de créer des expériences de plein air enrichissantes et inclusives pour les personnes en situation de handicap.



◆ 2.1

Qu'est-ce que cela implique d'être autonome dans le tourisme de nature/aventure et les activités de plein air ?

La chaîne de valeur du tourisme englobe différentes étapes et composantes qui contribuent à l'expérience globale du voyage. Du transport à l'hébergement en passant par la restauration et le divertissement, chaque phase joue un rôle essentiel. Cependant, un aspect souvent négligé est l'inclusion d'activités de loisirs accessibles, en particulier les excursions en plein air. Veiller à ce que ces activités soient accessibles à tous les individus, quelles que soient leurs capacités physiques, est essentiel pour promouvoir le tourisme inclusif.

L'accessibilité non seulement contribue aux principes d'égalité des droits et des chances pour tous, mais elle améliore également l'expérience globale des visiteurs. En promouvant l'accessibilité dans la planification et la mise en œuvre des activités de plein air, l'industrie du tourisme peut contribuer à créer un environnement de voyage plus inclusif et plus agréable pour tous.

Lorsque l'on parle de handicap, il est en effet important de faire la différence entre l'indépendance et l'autonomie. Bien que ces termes soient liés, ils ont des significations et des implications distinctes dans le contexte du handicap. Voici une analyse de la différence :





Indépendance

L'indépendance désigne la capacité d'une personne à accomplir des tâches, à prendre des décisions et à mener des activités quotidiennes sans dépendre d'autrui. Elle est souvent associée à l'autosuffisance et à la capacité de fonctionner sans assistance. Dans le contexte du handicap, l'indépendance peut être obtenue par divers moyens, tels que les technologies d'assistance, les adaptations et les services d'aide. Par exemple, une personne souffrant d'un handicap physique peut utiliser un fauteuil roulant ou des aides à la mobilité pour atteindre l'indépendance en matière de mobilité, ou une personne souffrant d'une déficience visuelle peut utiliser des dispositifs d'assistance pour améliorer son indépendance en matière d'accès à l'information.



Autonomie

L'autonomie, quant à elle, concerne le droit et la capacité d'un individu à faire des choix et à prendre des décisions qui affectent sa propre vie. Elle implique le contrôle de ses propres actions, valeurs et objectifs, et la possibilité d'agir conformément à ses propres souhaits et préférences. L'autonomie met l'accent sur l'action personnelle et la liberté de vivre selon ses propres valeurs et désirs. Dans le contexte du handicap, l'autonomie peut impliquer l'accès à des processus décisionnels inclusifs, la fourniture d'informations et d'options pertinentes et la possibilité de participer pleinement à la société sans influence extérieure ni paternalisme.



La distinction entre indépendance et autonomie est importante car elle reconnaît que si une personne en situation d'handicap peut avoir besoin d'un soutien ou d'une assistance pour parvenir à l'indépendance dans certains domaines, elle doit néanmoins avoir le droit de faire des choix et de prendre des décisions qui correspondent à sa propre autonomie. Elle souligne l'importance de donner aux personnes en situation d'handicap les moyens de contrôler leur propre vie, de participer à la société sur un pied d'égalité et de faire entendre leur voix sur les questions qui les concernent.

En reconnaissant et en respectant la différence entre l'indépendance et l'autonomie, nous pouvons promouvoir des **pratiques inclusives** qui permettent aux personnes en situation d'handicap de mener une vie autodéterminée, tout en répondant à leurs besoins spécifiques d'assistance et en veillant à ce qu'elles disposent des ressources et des possibilités nécessaires pour exercer leur autonomie.

Dans le contexte du tourisme de nature/aventure et des activités de plein air, la vie autonome fait référence à un style de voyage ou d'exploration dans lequel des individus ou de petits groupes adoptent l'**autosuffisance** et l'**autonomie** tout en s'engageant dans des aventures en plein air. Elle met l'accent sur une expérience plus autonome et immersive dans la nature, impliquant souvent des activités telles que la randonnée, le camping, la randonnée pédestre, l'alpinisme ou l'exploration de la nature sauvage.

L'autonomie dans le tourisme de nature/d'aventure implique que les participants prennent la responsabilité de leur propre bien-être, de leur sécurité et de leurs besoins fondamentaux au cours de leurs aventures en plein air. Ils comptent sur leurs propres compétences, connaissances et ressources pour naviguer et survivre dans l'environnement naturel. Il peut s'agir de compétences telles que la **navigation**, la **survie en milieu sauvage**, le **choix du site de campement**, la **purification de l'eau**, l'**allumage d'un feu** et d'autres **compétences de plein air**.



Contrairement aux visites guidées ou aux voyages organisés, la vie autonome permet aux individus de disposer d'une plus grande liberté et d'une plus grande flexibilité pour concevoir leurs propres itinéraires et explorer à leur propre rythme. Elle offre la possibilité d'un développement personnel, d'une découverte de soi et d'une connexion plus profonde avec la nature, car les individus comptent sur leurs propres capacités pour surmonter les défis et s'adapter à l'environnement naturel.

Si la vie autonome dans la nature ou le tourisme d'aventure offrent un sentiment de liberté et d'aventure, ces activités exigent également une planification, une préparation et une gestion des risques minutieuses. Les participants doivent connaître l'environnement dans lequel ils s'engagent, être conscients des dangers potentiels et posséder les compétences et l'équipement nécessaires pour réduire les risques. Les éléments de sécurité, tels que les conditions météorologiques, les rencontres avec la faune sauvage et les procédures d'urgence, doivent toujours être pris en compte.

Dans l'ensemble, la vie autonome dans la nature/le tourisme d'aventure et les activités de plein air permettent aux individus de vivre une expérience autonome et immersive dans le monde naturel, ce qui favorise un plus grand sentiment de connexion, de résilience et d'appréciation du plein air.

En conclusion, vivre en autonomie dans le tourisme de nature/aventure pour les personnes en situation de handicap signifie donc être pris en charge par un professionnel qui a prévu ces besoins :



Besoin d'équipement, d'infrastructure et d'installations
= **Autonomie**



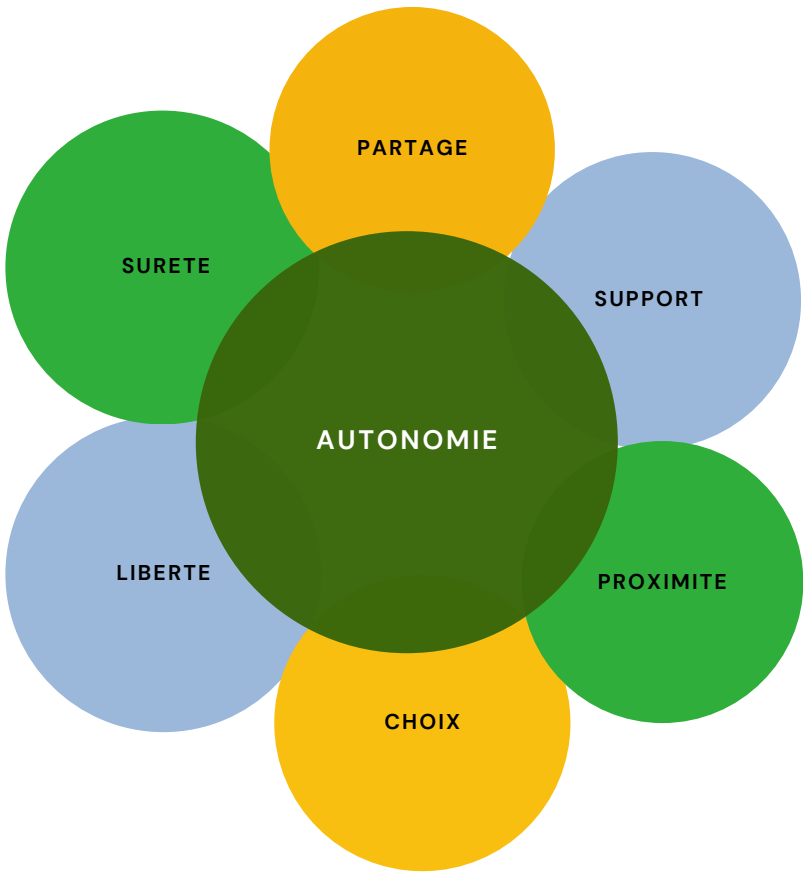
Personnel formé pour permettre aux personnes en situation de handicap de participer aux activités
= **Support**



Outils d'accueil et de communication
= **Partage**



◆ L'indépendance c'est :



Qu'est-ce que cela implique d'être autonome dans le tourisme de nature/aventure et les activités de plein air ?

01. La chaîne de valeur du tourisme comprend différentes étapes et composantes qui contribuent à l'expérience globale du voyage.
02. L'inclusion d'activités de plein air accessibles est souvent négligée dans le tourisme.
03. Les activités de plein air accessibles sont essentielles pour promouvoir le tourisme inclusif.
04. Dans le contexte du handicap, l'indépendance implique la capacité d'effectuer des tâches sans assistance.
05. L'autonomie dans le contexte du handicap concerne le droit de prendre des décisions et de faire des choix.
06. La distinction entre indépendance et autonomie est importante pour permettre aux personnes en situation de handicap de contrôler leur vie.
07. Dans le tourisme de nature et d'aventure, la vie autonome implique l'autosuffisance et l'autonomie dans les activités de plein air.
08. Les participants sont responsables de leur propre bien-être et comptent sur leurs propres compétences pour se déplacer dans l'environnement naturel.
09. La vie autonome offre plus de liberté et de flexibilité que les voyages organisés.
10. La sécurité, la planification et la préparation sont essentielles dans le tourisme de nature et d'aventure.

◆ 2.2

Quels sont les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées dans le cadre du tourisme de nature/d'aventure et des activités de plein air ?

Les personnes en situation d'handicap peuvent être confrontées à diverses difficultés lorsqu'elles participent à des activités de tourisme de nature ou d'aventure, ainsi qu'à des activités de plein air en général. En général, les obstacles peuvent être classés en **trois catégories : naturels, sociaux et physiques**. Dans les paragraphes suivants, nous les développerons plus en détail. Cela permet de prendre conscience des difficultés auxquelles une personne peut être confrontée et de trouver des solutions appropriées.



Barrières naturelles



Barrières sociales



Barrières physiques



Barrières naturelles

Il s'agit de barrières liées aux caractéristiques physiques de l'environnement où se déroule l'activité touristique. La plupart du temps, pour surmonter ces obstacles, il convient de mettre en œuvre les principes de conception inclusive, d'améliorer l'infrastructure d'accessibilité, de prévoir des mesures de sécurité appropriées et de prendre en compte les divers besoins des personnes en situation d'handicap au moment de la conception et de la mise en œuvre d'une activité de tourisme de plein air.

Le terrain et le paysage

La nature présentant différents terrains et paysages (montagnes, sentiers, surfaces irrégulières et même terrains rocheux), les individus peuvent être confrontés à des problèmes de mobilité, parfois impossibles à contourner sans les mesures d'accessibilité appropriées qui peuvent inclure : des sentiers, des rampes ou des chemins accessibles.

Plans d'eau

Les activités de plein air impliquent souvent des plans d'eau (lacs, rivières, océans). Dans ce type d'environnement, les gens peuvent avoir des difficultés à participer à des activités telles que la natation, le kayak ou la navigation de plaisance. Pour surmonter ces difficultés, l'activité touristique doit envisager des points d'entrée accessibles, des équipements adaptés et également la fourniture d'une assistance pour les transferts.



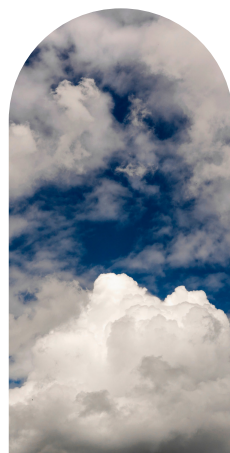
◆ Manque d'infrastructures et d'équipements

Certaines destinations de tourisme de nature et d'aventure sont situées dans des zones reculées. Cela se traduit par une disponibilité réduite des infrastructures et des équipements, tels que les transports, l'hébergement, les services médicaux, etc. Lors de la préparation d'un produit touristique de plein air inclusif, il est important de prendre en compte ces défis et de réfléchir à des solutions alternatives pour s'assurer que les besoins fondamentaux des clients sont satisfaits.



◆ Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques constituent un autre défi important à prendre en compte. Les températures élevées, l'humidité ou le froid extrême peuvent affecter les personnes souffrant de troubles respiratoires, de sensibilité à la chaleur ou de difficultés à réguler la température. Les prestataires de services doivent être conscients de ces conditions et adapter les activités en conséquence afin de réduire l'inconfort que peuvent ressentir leurs clients.



Barrières sociales

Il s'agit des barrières qui découlent des attitudes, des perceptions et des normes sociétales. Parce que ces barrières sont issues du comportement humain, il est important d'en être conscient et de sensibiliser le personnel qui sera en contact avec les clients. Pour s'attaquer aux barrières sociales, il est important de promouvoir des attitudes inclusives, de sensibiliser, de favoriser une formation adéquate et d'accroître la représentation et la visibilité des personnes en situation d'handicap.

Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des barrières sociales auxquelles les personnes en situation d'handicap peuvent être confrontées dans le cadre du tourisme de nature et des activités de plein air :



◆ Stéréotypes et stigmatisation

Les attitudes négatives et les fausses idées concernant les handicaps peuvent décourager ces personnes à participer à des activités de plein air. Les prestataires de services doivent être conscients des stéréotypes et de la stigmatisation qui peuvent créer des préjugés, de la discrimination et même de l'exclusion sociale.



◆ **Manque de sensibilisation, de compréhension et de sensibilité**

Les connaissances et la compréhension des handicaps restent limitées chez une grande partie de la population, y compris chez les professionnels et prestataires du tourisme. Cela se traduit par un manque de sensibilisation et de sensibilité qui réduit la mise en œuvre de pratiques et de services inclusifs, un manque de soutien dans les environnements de plein air et, en général, cela rend plus difficile la participation des personnes en situation d'handicap aux activités de plein air.

◆ **Sous-représentation**

Les gens aiment se sentir représentés et faire partie d'un groupe. Dans le cas du tourisme de nature/d'aventure et des activités de plein air, on constate une sous-représentation des personnes en situation d'handicap dans les médias, dans le matériel promotionnel et dans la publicité. Comme les personnes en situation d'handicap ne se voient pas représentées, elles peuvent avoir l'impression que ces activités ne leur conviennent pas, voire qu'elles ne sont pas les bienvenues. Il est important de commercialiser correctement les produits et services du tourisme inclusif, où chacun se sent représenté, accueilli et capable de participer aux activités proposées.

◆ **Absence de réseaux de soutien social**

Certaines personnes en situation d'handicap peuvent manquer de réseaux de soutien social, de communautés ou de groupes de pairs qui pratiquent des activités dans la nature. Elles sont confrontées à des programmes récréatifs inclusifs limités ou inexistantes qui pourraient accroître leurs interactions sociales. Lorsque cela est possible, il conviendrait d'améliorer les réseaux au sein d'une communauté en permettant des interactions entre les individus et les groupes ou associations qui partagent les mêmes intérêts et qui ont une approche inclusive.

◆ **Obstacles à la communication**

Des informations inaccessibles ou l'absence d'aides à la communication, peuvent entraver une interaction efficace entre les personnes en situation d'handicap et les prestataires de services touristiques, voire les autres touristes. Cela peut créer des difficultés pour obtenir les informations nécessaires, exprimer ses besoins ou demander de l'aide.





Barrières physiques



L'infrastructure physique, les installations et la conception de l'environnement extérieur sont les obstacles physiques typiques auxquels les personnes en situation d'handicap sont confrontées dans le cadre du tourisme de nature/d'aventure et des activités de plein air. Pour surmonter ces obstacles, il convient d'intégrer les principes du design universel, de prévoir des chemins et des installations accessibles à la destination, de veiller à la disponibilité des technologies d'assistance et des équipements adaptés, d'améliorer l'accessibilité de la signalisation et de l'information et, d'une manière générale, de tenir compte des différents besoins des personnes en situation d'handicap lors de la conception et de la gestion des espaces de plein air.



QUELQUES-UNES DES BARRIÈRES PHYSIQUES AUXQUELLES LES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP PEUVENT ÊTRE CONFRONTÉES :

◆ Des sentiers et des pistes inaccessibles

Les surfaces non pavées et irrégulières, les sentiers étroits ou même les obstacles tels que les racines d'arbres ou les rochers peuvent créer des barrières pour les personnes en situation d'handicap. Ils font partie de l'environnement naturel, cependant des sentiers et des pistes accessibles peuvent être conçus, mis en œuvre et entretenus pour permettre aux personnes en situation d'handicap de pratiquer des activités de plein air.

◆ La présence limitée d'appareils et d'équipements d'assistance

Les activités de plein air nécessitent souvent des équipements spécialisés et des dispositifs d'assistance qui peuvent ne pas être facilement disponibles ou adaptés pour les personnes en situation d'handicap. Par exemple, le matériel de randonnée adapté, les fauteuils roulants tout-terrain ou l'équipement de navigation accessible peuvent faire défaut et donc empêcher la participation active des personnes en situation d'handicap.



◆ Le manque d'installations accessibles

Lors de la conception de toute installation touristique, il est pertinent de prendre en compte les principes de design universel. Cela permettra d'inclure des éléments d'accessibilité tels que des rampes, des barres d'appui, des portes larges et des sièges accessibles. L'absence de prise en compte de ce principe, se traduit par des centres d'accueil, des toilettes, des aires de pique-nique et des campings qui ne sont pas accessibles à tous.



◆ Difficultés d'accès aux activités aquatiques

Les activités aquatiques telles que la natation, la plongée en apnée ou le kayak peuvent constituer des obstacles physiques pour les personnes en situation d'handicap. Des points d'entrée inaccessibles, l'absence de dispositifs de flottaison appropriés ou la disponibilité limitée d'équipements adaptés peuvent restreindre leur capacité à participer à ces activités.

◆ Une signalisation et des informations inadéquates

Une signalisation insuffisante ou peu claire peut rendre difficile la navigation dans les espaces extérieurs, la recherche de sentiers accessibles ou la localisation des aménagements. Des informations inaccessibles, telles que des brochures ou des cartes dépourvues de formats alternatifs ou de caractéristiques tactiles, entravent encore davantage la capacité à recueillir les informations nécessaires.

◆ L'accessibilité des transports

L'accessibilité des transports vers les destinations de plein air peut être limitée, en particulier dans les régions reculées. L'absence de véhicules accessibles aux fauteuils roulants, de transports publics accessibles ou de services de transport équipés pour accueillir des équipements spécialisés peut empêcher les personnes en situation d'handicap d'atteindre leurs destinations de plein air.

Les obstacles sont là, alors surmontons-les ensemble et relevons de plus grands défis !



Quels sont les obstacles auxquels les personnes en situation de handicap sont confrontées dans le cadre du tourisme de nature et d'aventure et des activités de plein air ?

BARRIERES NATURELLES



- LE TERRAIN ET LE PAYSAGE
- LES PLANS D'EAU
- LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
- LE MANQUE D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS

BARRIERES SOCIALES



- LES STÉRÉOTYPES ET LA STIGMATISATION
- LE MANQUE DE SENSIBILISATION, DE COMPRÉHENSION ET DE SENSIBILITÉ
- LA SOUS-REPRÉSENTATION
- L'ABSENCE DE RÉSEAUX DE SOUTIEN SOCIAL
- LES OBSTACLES À LA COMMUNICATION

BARRIERES PHYSIQUES



- DES SENTIERS ET DES PISTES INACCESSIBLES
- LE MANQUE D'INSTALLATIONS ACCESSIBLES
- LA PRÉSENCE LIMITÉE D'APPAREILS ET D'ÉQUIPEMENTS D'ASSISTANCE
- DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS AQUATIQUES
- UNE SIGNALISATION ET DES INFORMATIONS INADÉQUATES
- L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS

◆ 2.3

Quelles sont les activités de plein air les plus adaptées aux personnes en situation d'handicap ?

En ce qui concerne les activités de plein air, il est essentiel de souligner qu'avec des adaptations appropriées, les personnes en situation d'handicap peuvent apprécier toutes les activités de loisir. L'accent doit être mis sur la création d'environnements inclusifs et sur les ajustements nécessaires pour garantir l'accessibilité à tous. En apportant des modifications spécifiques, il est possible d'adapter un large éventail d'activités de plein air à des personnes ayant des besoins différents.

Les activités de plein air adaptées permettent aux personnes en situation d'handicap de vivre les sensations fortes données par l'aventure et les joies de la nature. Examinons quelques exemples d'activités aquatiques, terrestres et aériennes qui ont été modifiées avec succès pour répondre aux besoins des personnes en situation d'handicap.



Activités ACQUATIQUES



PLAGES ACCESSIBLES

Des zones de plage accessibles avec des sentiers adaptés aux fauteuils roulants, des fauteuils roulants de plage et des équipements aquatiques accessibles tels que des tapis de plage flottants, des chaises amphibies ou des fauteuils roulants flottants.

PROGRAMMES DE PLONGÉE SOUS-MARINE

Des programmes de plongée sous-marine adaptés qui fournissent des équipements spécialisés et un soutien aux personnes à mobilité réduite.



LE KAYAK OU LE CANOÛ

Le kayak ou le canoë avec des sièges modifiés et des dispositifs d'assistance tels que des stabilisateurs ou des adaptations de la pagaie.

Activités TERRESTRES

SENTIERS DE RANDONNÉE ACCESSIBLES

Des sentiers de randonnée accessibles avec des surfaces lisses, des pentes graduelles et des rampes si nécessaire.



PROGRAMMES DE CYCLISME ADAPTÉS

Des programmes de cyclisme adaptés offrant une variété de vélos spécialisés, tels que des vélos à main, des tricycles couchés ou des vélos tandem, pour s'adapter à différentes capacités.



PROMENADES DANS LA NATURE ET VISITES GUIDÉES

Des promenades dans la nature ou des visites guidées qui intègrent des éléments sensoriels pour les personnes souffrant de déficiences visuelles.

Activités AÉRIENNES

MONTGOLFIÈRE

Des promenades en montgolfière accessible, avec des paniers plus grands et des rampes d'accès pour les fauteuils roulants.



TYROLIENNE

Des expériences de tyroliennes adaptées utilisant des harnais et des sièges qui assurent la stabilité et le soutien.



DELTA PLANE

Des expériences de parapente ou de deltaplane avec des harnais spécialement conçus et des instructeurs formés pour assurer la sécurité et le confort.



Dans les lignes qui suivent, nous présenterons des exemples spécifiques de différentes **activités qui peuvent être adaptées pour être accessibles à tous**. En mettant en œuvre certaines modifications et en tenant compte des divers besoins, les personnes en situation d'handicap peuvent aussi apprécier ces activités.



➤ **Sentiers de randonnée et de découverte de la nature accessibles**

Les activités de plein air telles que la randonnée et la marche peuvent être rendues accessibles par la présence de sentiers bien entretenus, plats ou en pente douce, avec des surfaces appropriées. Ces sentiers devraient comporter des éléments accessibles tels que des rampes, des aires de repos et une signalisation claire, permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter de la nature et des panoramas.

➤ **Sports nautiques adaptés**

Les activités nautiques telles que le kayak, le canoë ou le paddle peuvent devenir accessibles grâce à l'utilisation d'équipements adaptés, tels que des kayaks assis, des quais accessibles et des dispositifs d'aide au transfert. Ces adaptations permettent aux personnes à mobilité réduite de vivre les sensations fortes des sports nautiques tout en assurant leur sécurité.

➤ **Le cyclisme adapté**

Le cyclisme peut devenir accessible grâce à la disponibilité de vélos adaptés, tels que les vélos à main, les tricycles ou les tandems. Ces vélos spécialisés permettent aux personnes à mobilité réduite ou souffrant de troubles de l'équilibre de pratiquer le cyclisme en extérieur, de manière autonome ou avec l'aide d'une autre personne.



➤ Photographie de la nature ou observation des oiseaux

Les activités qui impliquent l'observation et l'appréciation de la nature, telles que la photographie ou l'observation des oiseaux, peuvent être particulièrement adaptées aux personnes souffrant de handicaps sensoriels. Ces activités nécessitent un effort physique minimal et peuvent être adaptées pour répondre à divers besoins, tout en se concentrant sur l'expérience sensorielle et en capturant la beauté de l'environnement naturel.

➤ Ski ou snowboard adapté

Les sports d'hiver comme le ski ou le snowboard peuvent être rendus accessibles grâce à du matériel adapté et à des moniteurs formés. Des dispositifs tels que les skis assis, les stabilisateurs de ski ou les fixations de snowboard conçus pour les personnes en situation d'handicap permettent à ces derniers de participer à ces activités exaltantes, même si leur mobilité ou leur équilibre sont limités.

Ces exemples montrent qu'avec une planification minutieuse, des modifications et un engagement en faveur de l'inclusion, les activités de plein air peuvent être rendues accessibles aux personnes en situation d'handicap. En adoptant les principes du design universel et en tenant compte des différents besoins, nous pouvons créer un monde où tous peuvent participer et profiter des aventures en plein air, peu importe ses propres capacités.

ACTIVITES ACCESSIBLES

Pas de limites, juste de l'adaptation



Quelles sont les activités de plein air les plus adaptées aux personnes en situation d'handicap ?

En ce qui concerne les activités de plein air, il est essentiel de souligner que, moyennant des adaptations appropriées, les personnes en situation de handicap peuvent profiter de toutes les activités de loisirs. L'accent doit être mis sur la création d'environnements inclusifs et sur les ajustements nécessaires pour garantir l'accessibilité pour tous. En apportant des modifications spécifiques, il est possible d'adapter un large éventail d'activités de plein air à des personnes ayant des besoins différents.

ACTIVITÉS ACQUATIQUES



- PLAGE ACCESSIBLE AVEC DES CHEMINS ADAPTÉS AUX FAUTEUILS ROULANTS.
- PROGRAMMES DE PLONGÉE SOUS-MARINE ADAPTÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE.
- KAYAKS OU CANOËS AVEC SIÈGES MODIFIÉS ET DISPOSITIFS D'ASSISTANCE ETC.

ACTIVITÉS TERRESTRES



- SENTIERS DE RANDONNÉE ACCESSIBLES AVEC DES SURFACES LISSES ET DES PENTES DOUCES.
- PROGRAMMES DE CYCLISME AVEC DES VÉLOS ADAPTÉS (VÉLOS À MAIN, TRICYCLES, VÉLOS TANDEM).
- PROMENADES DANS LA NATURE OU VISITES GUIDÉES AVEC DES ÉLÉMENTS SENSORIELS POUR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES ETC.

ACTIVITÉS AERIENNES



- MONTGOLFIÈRES ACCESSIBLES AVEC DES PANIERS PLUS GRANDS ET DES RAMPES D'ACCÈS.
- LES RANDONNÉES EN TYROLIENNE SONT ADAPTÉES AVEC DES HARNAIS ET DES SIÈGES STABILISATEURS.
- EXPÉRIENCES DE PARAPENTE OU DE DELTAPLANE AVEC DES HARNAIS SPÉCIALEMENT CONÇUS ET DES INSTRUCTEURS FORMÉS ETC.

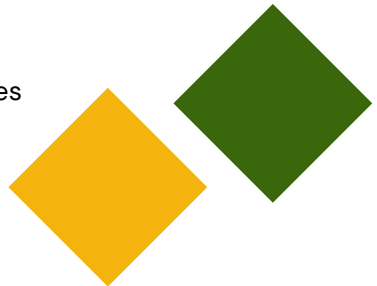
◆ 2.4

Quels sont les éléments à prendre en compte lors de la planification d'activités de plein air avec des personnes en situation d'handicap ?

Comme pour toute activité, l'organisation d'activités de plein air avec des personnes en situation d'handicap nécessite une planification réfléchie, de l'anticipation et dans ce sens les sections de ce guide peuvent apporter une aide importante. Il est très important de s'assurer que l'activité/la destination est adaptée et de procéder à une évaluation positive des risques avant de réaliser l'activité. Il est important de se concentrer sur les capacités de la personne plutôt que sur son handicap. Les personnes en situation d'handicap participent à des activités d'aventure en plein air pour les mêmes raisons que les personnes non handicapées : l'envie d'éprouver des sensations fortes données par l'aventure, essayer de nouvelles choses, faire du sport, prendre des risques, se lancer des défis, rencontrer de nouvelles personnes, ressentir de l'adrénaline ou un sentiment d'accomplissement, s'amuser, ainsi que d'autres avantages que les activités d'aventure en plein air et le tourisme d'aventure procurent.

Dans cette section, nous examinerons quelques éléments clés à prendre en compte lors de la planification de votre activité de plein air. Comme pour chaque activité et chaque individu, il y aura des considérations spécifiques à prendre en compte, mais nous avons énuméré ci-dessous quelques-unes des plus courantes :

- Accessibilité du lieu et de l'activité
- Inclusivité et options d'activités adaptées
- Accessibilité des équipements
- Communication et information
- Santé et sécurité
- Confort et bien-être
- Considérations à garder à l'esprit



1

ACCESSIBILITÉ DU LIEU ET DE L'ACTIVITÉ

Afin de choisir l'activité, il est important de réfléchir et s'assurer qu'elle est adaptée aux capacités des participants et qu'elle leur procure le plus grand sentiment d'accomplissement et de plaisir. Si vous êtes l'organisateur de l'activité, vous pouvez recueillir des informations sur les capacités et les besoins des participants en demandant à chacun de remplir un formulaire d'inscription à l'avance. Vous obtiendrez ainsi des informations précieuses sur les capacités et les besoins des participants, ce qui vous permettra de proposer les activités adéquates.

Veillez à ce que la zone soit facile d'accès et à ce qu'il soit aisé de s'y déplacer. Posez-vous les questions suivantes : La zone dispose-t-elle de rampes d'accès, de parkings, d'allées, de toilettes et d'installations accessibles ? Le terrain est-il praticable et dépourvu d'obstacles susceptibles de gêner la mobilité ? L'activité est-elle facilement accessible une fois que le participant s'y est rendu ?

Existe-t-il un moyen de transport accessible pour se rendre à l'activité et revenir ?

2

INCLUSIVITÉ ET OPTIONS D'ACTIVITÉS ADAPTÉES

Examinez si les activités que vous proposez ou qui sont proposées peuvent être modifiées ou adaptées en toute sécurité pour convenir aux capacités des participants.

L'activité ou le lieu choisi peuvent-ils répondre aux besoins et aux capacités des participants ? Disposez-vous de l'équipement adéquat et sûr pour rendre les activités accessibles ?

Il peut être très efficace de mettre à disposition un bilan de vos activités accessibles, accompagné de photos qui racontent l'histoire de l'inclusion, de l'accessibilité et de l'adaptation. L'examen et la recherche d'un lieu ou d'activités est un moyen très efficace pour les personnes de trouver l'activité la plus appropriée pour elles-mêmes ou pour d'autres. Si votre lieu ou vos activités ont été adaptés et sont accessibles, pensez à trouver des moyens de le faire savoir. De nombreux endroits proposent des activités ou des équipements adaptés pour que les personnes en situation d'handicap ou non puissent profiter de l'aventure et du plein air avec un maximum d'indépendance et de plaisir. La visibilité de ces options et la présence d'un personnel formé dans ce domaine sont des éléments que les gens recherchent.



3

ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS

Les toilettes et les équipements sont-ils accessibles ? S'il y a un service de restauration, est-il accessible ? Le parking, les vestiaires et les places assises sont-ils accessibles ? Existe-t-il un espace calme, un espace sûr, un espace de détente ? Y a-t-il des zones d'ombre, des abris, des zones d'hydratation ? Est-il facile pour les gens de se déplacer dans ces installations ? Existe-t-il une signalisation et des symboles corrects pour représenter tous les équipements ?

4

COMMUNICATION ET INFORMATION

Une communication claire et accessible est très importante sur plusieurs plans : communication avec toutes les personnes impliquées dans l'activité et/ou le voyage ; communication sur l'endroit où vous allez et sur ce que vous allez faire (les vidéos peuvent parfois être très utiles) ; discussion sur les défis potentiels (l'évaluation positive des risques joue ici un rôle important). Une communication claire entre les participants et les prestataires d'activités est très importante. Veillez à ce que les informations fournies soient disponibles dans tous les formats nécessaires (braille, gros caractères, audio) afin de répondre aux différents besoins. Veillez à ce que le personnel ou les prestataires d'activités soient préparés à communiquer efficacement avec les personnes souffrant de troubles de la parole ou de l'audition.

5

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Assurez-vous de connaître les médicaments, les allergies ou les appareils dont la personne pourrait avoir besoin pour des raisons médicales, et que vous disposez de ces médicaments et des bonnes personnes pour les administrer, dans le cas où cela ne peut pas être fait par la personne qui en a besoin ou par le personnel.

La préparation et l'évaluation des risques contribuent à les éliminer. Tout le monde a le droit de prendre des risques, et une évaluation positive des risques peut être un outil formidable pour que l'activité se fasse en toute sécurité et en toute confiance.

Il faut connaître les dangers potentiels et l'environnement et en informer les gens.

Fournissez l'équipement et les vêtements de sécurité appropriés et veillez à ce que le personnel ou les guides soient formés aux handicaps et aux procédures d'urgence.

Veillez à disposer d'un moyen de contact en cas d'urgence, téléphone avec batterie, navigation par satellite, etc.



Prévoyez une charge de batterie supplémentaire pour les fauteuils roulants si nécessaire.

Soyez attentif aux conditions météorologiques ainsi qu'aux conditions de la mer ou d'un autre plan d'eau.

6

CONFORT ET BIEN-ÊTRE

Prenez en considération le confort et le bien-être des participants en vous assurant qu'ils disposent de vêtements adaptés à l'activité, de crème solaire, chapeaux, vêtements de pluie, parapluies. Posez-vous des questions telles que : y a-t-il des aires de repos, des endroits abrités et/ou ombragés ? Y a-t-il des possibilités d'hydratation et un accès à des zones pour les soins personnels ? Y a-t-il des zones calmes, sûres et propices à la détente ?

Soyez attentifs aux déclencheurs potentiels pour les personnes souffrant de sensibilités sensorielles, tels que les bruits forts ou les odeurs fortes, et sachez à l'avance quelles mesures vous pouvez prendre pour minimiser leur inconfort.

7

CONSIDÉRATIONS À GARDER À L'ESPRIT

S'efforcer de trouver un moyen pour que les participants puissent participer et apprécier l'activité avec le plus grand sentiment d'accomplissement et de plaisir. Garder à l'esprit que ce n'est pas parce qu'une personne est en situation d'handicap qu'elle est fragile et qu'elle n'a pas besoin d'être surprotégée. Avec l'équipement adéquat, les connaissances et la capacité d'adaptation, la joie, l'amusement et l'aventure sont à la portée de tous.

anticiper et demander de l'aide.



Quels sont les éléments à prendre en compte lors de la planification d'activités de plein air avec des personnes en situation d'handicap ?

Accessibilité du lieu et de l'activité

01. Choisissez une activité adaptée aux capacités des participants et veillez à ce que le lieu soit facilement accessible et doté d'installations appropriées.

Inclusivité et options d'activités adaptées

02. Proposer des activités qui peuvent être modifiées ou adaptées en toute sécurité pour convenir aux participants. Disposer de l'équipement nécessaire pour rendre les activités accessibles.

Accessibilité des équipements

03. Veiller à ce que les installations telles que les toilettes, la restauration et les vestiaires soient accessibles. Prévoir des zones calmes, sûres et relaxantes.

Communication et information

04. Assurer une communication claire et accessible en fournissant des informations dans différents formats et en formant le personnel à communiquer efficacement avec les personnes souffrant de troubles de la parole ou de l'audition.

Santé et sécurité

05. Connaître les besoins médicaux des participants, évaluer les risques et fournir l'équipement de sécurité approprié. Fournir un moyen de contact en cas d'urgence.

Confort et bien-être

06. Tenez compte du confort des participants en leur fournissant des vêtements adaptés, des zones de repos et d'hydratation, et en minimisant les déclencheurs potentiels pour les personnes souffrant d'hypersensibilité sensorielle.

◆ 2.5

Quels sont les **risques** à prendre en compte lors de la gestion d'activités de plein air avec des personnes en situation de handicap ?

Toutes les organisations susceptibles d'être impliquées dans l'organisation d'expériences de plein air de qualité pour les personnes en situation d'handicap doivent être conscientes des risques et les gérer, qu'ils soient de nature psychologique, émotionnelle, physique, culturelle, sociale ou autres. Ces organisations peuvent être à la fois des agences de voyage et des tour-opérateurs, des organisateurs d'événements en plein air, mais aussi des micro, petites et moyennes entreprises, les associations, les clubs et les organismes locaux. Ces entreprises doivent gérer correctement les risques liés aux activités de plein air afin de respecter leurs obligations légales et éthiques. Les effets physiques (fractures), mentaux (peur), sociaux (embarras) ou monétaires (perte d'équipement) sont autant de conséquences possibles.

Les procédures de gestion des risques sont utilisées pour mitiger les risques et réduire les pertes. Ce qui semble risqué pour une personne peut ne pas l'être pour une autre. Les personnes peuvent être influencées par des facteurs tels que :

NIVEAU DE
CONFIANCE

NIVEAU D'EXPERIENCE

DEGRÉ DE FATIGUE

FAMILIARITÉ AVEC
L'EQUIPEMENT

ETAT PSYCHOLOGIQUE

LIEU

PERCEPTION DES
AUTRES

CONSCIENCE DE SES
PROPRES LIMITES

CONNAISSANCE DE LA
SITUATION

PEUR DE L'INCONNU

HUMEUR

SENTIMENT DE SÉCURITÉ

NIVEAU D'ANXIÉTÉ



Examinez chaque technique à tour de rôle et appliquez-la à chaque risque ou danger identifié. Lorsque vous choisissez des stratégies de réduction des risques, vous devez les répartir en **trois groupes**.

Prenons l'exemple d'une randonnée qui implique la traversée d'une rivière.

ELIMINER LE RISQUE

Si le degré de risque de l'activité est jugé trop élevé, il convient de l'éliminer, soit en supprimant le risque, soit en supprimant l'activité. Par exemple, réduisez le risque en évitant de traverser la rivière. Faire demi-tour ou choisir un autre chemin qui évite de traverser la rivière sont deux façons d'y parvenir.

ISOLER LE RISQUE

Si le degré de risque de l'activité est jugé dangereux mais qu'il n'est pas possible de l'éviter, l'étape suivante consiste à essayer d'isoler le risque. Pour ce faire, on met en place une procédure ou un mécanisme qui éloigne les gens du danger. Le choix d'un chemin qui traverse les rivières importantes en utilisant des infrastructures telles que des ponts, des passerelles ou des téléphériques est une approche qui permet de réduire le risque associé à cette activité.

MINIMISER LE RISQUE

Si vous avez essayé d'éliminer et d'isoler le risque mais que vous avez déterminé que ces mesures n'étaient pas réalisables, l'étape suivante consiste à minimiser le risque. Pour réduire le danger associé à l'activité, vous devez utiliser vos compétences et votre connaissance des procédures de sécurité acceptables. Par exemple, choisissez soigneusement l'endroit où vous traversez la rivière et/ou allez dans une autre partie de la vallée, comme le cours supérieur d'une rivière ou les plaines d'une rivière en tresses. Vous pouvez également attendre que la rivière se retire et atteigne un niveau sûr avant de tenter de la traverser.



Deux éléments sont à prendre en compte pour évaluer les risques potentiels liés aux activités de plein air : les **risques environnementaux** et les **risques humains**.

En ce qui concerne les **risques environnementaux** en particulier, il y a :



- **Les risques liés à l'activité** (activités statiques dans lesquelles l'environnement est relativement immuable, par exemple la randonnée ; activités dynamiques dans lesquelles l'environnement change très rapidement et de manière imprévisible, par exemple la natation, le vélo).



- **Lieu et terrain** (éloignement, loin de toute aide médicale, eaux troubles, marche hors des sentiers, corniches exposées, obscurité, sumac vénéneux, animaux sauvages).



- **Saison/climat** (températures froides, surexposition au soleil, etc.). Outre l'activité elle-même, d'autres dangers environnementaux sont liés à l'équipement et à la conduite/au transport.



La deuxième catégorie est celle des risques liés aux **facteurs humains**, qui peuvent être classés en plusieurs catégories :



- **Participants** (manque de conscience des risques, incapacité à éviter les risques, désobéissance aux ordres, comportement imprudent ou négligent envers soi-même ou d'autres équipements, manque d'endurance physique, peur et anxiété).

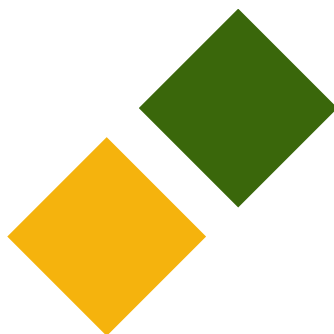


- **Organisateur** (manque de compréhension des dangers environnementaux, incapacité à se protéger et à protéger son groupe des dangers, manque de connaissance des compétences vitales, instructions confuses, mauvais superviseur qui n'aborde pas les problèmes, inefficacité sous la pression et absence de stratégie solide).



- **Groupe** (groupe pas encore formé, manque de structure coopérative, conflits interpersonnels non résolus, mauvaises habitudes de communication, bouc émissaire ou manque d'intérêt pour les personnes lentes ou différentes, pression ou stress excessif pour être "performant", manque d'expérience pour travailler pacifiquement sous stress, manque de leadership au sein des groupes, division en groupes plus petits).

risques:
des solutions
existent.



Quels sont les risques à prendre en compte

01. Les organisations impliquées dans les activités de plein air doivent gérer les risques afin de respecter leurs obligations légales et éthiques.
02. Les risques peuvent être de nature psychologique, émotionnelle, physique, culturelle ou sociale.
03. Les procédures de gestion des risques sont utilisées pour réduire les pertes et atténuer les risques.
04. Des facteurs tels que le niveau de confiance, l'expérience, la fatigue, la familiarité avec l'équipement, l'état psychologique, le lieu et la perception des autres ont une influence sur la perception du risque.
05. Les stratégies de réduction des risques peuvent être divisées en trois groupes : l'élimination des risques, l'isolation des risques et la minimisation des risques.
06. Les risques environnementaux associés aux activités de plein air comprennent les risques liés à l'activité elle-même, à l'emplacement et au terrain, ainsi qu'à la saison et au climat.
07. Les risques humains concernent les participants (manque de conscience des risques, comportement imprudent), les organisateurs (manque de compréhension des dangers, mauvaise supervision) et les groupes (manque de structure coopérative, conflits interpersonnels).
08. Les risques environnementaux et humains doivent être pris en compte lors de l'évaluation des risques potentiels liés aux activités de plein air.
09. Les exemples donnés concernent une randonnée impliquant la traversée d'une rivière afin d'illustrer les différentes stratégies de réduction des risques.
10. Une bonne gestion des risques est essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être des participants aux activités de plein air.

◆ 2.6

Le design Universel

"Le design universel est la conception de produits et d'environnements utilisables par tous, dans la mesure du possible, sans nécessiter d'adaptation ou de conception spécialisée. Il s'agit d'un cadre pour la conception de lieux, d'objets, d'informations, de communications et de politiques utilisables par le plus grand nombre de personnes dans le plus grand nombre de situations, sans conception spéciale ou distincte. Il ne s'agit pas d'un style de conception, mais d'une orientation pour tout processus de conception qui commence par une responsabilité à l'égard de l'expérience de l'utilisateur".

RON MACE,
ARCHITECTE AMÉRICAIN ET CRÉATEUR
DU TERME "DESIGN UNIVERSEL".

Le tourisme est un aspect fondamental de la vie humaine, car il offre des possibilités d'exploration, d'échange culturel et de détente. Cependant, pour les personnes en situation d'handicap ou à mobilité réduite, l'accès aux expériences de voyage et leur appréciation peuvent être difficiles en raison d'obstacles physiques et sociaux. Le design universel, une approche innovante qui promeut des environnements et des produits inclusifs, est la clé pour transformer l'industrie du tourisme en un royaume d'égalité des chances et d'expériences inoubliables pour tous.

Comprendre le design universel

Le design universel est un concept qui vise à créer des produits, des environnements et des services accessibles, utilisables et agréables pour les personnes de toutes capacités, indépendamment de leur âge, de leur taille ou de leurs handicaps. Il va au-delà de la simple conformité aux normes d'accessibilité et se concentre sur l'accueil du plus grand nombre possible d'utilisateurs dès le départ.





Application du design universel au tourisme :

- **Des infrastructures accessibles** : Il est essentiel de concevoir les installations touristiques, telles que les hôtels, les restaurants et les attractions, en tenant compte de l'accessibilité. Il s'agit notamment d'aménager des rampes d'accès, des ascenseurs, des portes larges et des toilettes accessibles pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer librement et confortablement.
- **Des transports inclusifs** : Le développement de systèmes de transport inclusifs est essentiel pour permettre aux personnes en situation d'handicap de se déplacer facilement. Il s'agit de veiller à ce que les transports publics, tels que les autobus, les trains et les aéroports, soient équipés de dispositifs accessibles tels que des rampes, des ascenseurs et des annonces visuelles ou auditives.
- **Technologies adaptatives** : L'utilisation de la technologie peut considérablement améliorer l'expérience de voyage des personnes en situation d'handicap. L'utilisation d'appareils d'assistance, d'applications pour smartphones et d'audioguides peut fournir des informations et une assistance précieuses, permettant aux visiteurs d'explorer les destinations de manière indépendante et en toute confiance.



- **Considérations sensorielles** : Les déficiences sensorielles peuvent poser des défis uniques aux voyageurs. En incorporant des caractéristiques telles que la signalisation braille, des descriptions audio pour le contenu visuel et d'autres éléments tactiles, les destinations touristiques peuvent s'assurer que les personnes souffrant de handicaps sensoriels peuvent interagir pleinement dans leur environnement.
- **Formation du personnel** : L'éducation et la formation jouent un rôle crucial dans la création d'une industrie touristique inclusive. Les professionnels du tourisme devraient recevoir une formation sur la sensibilisation au handicap, les techniques de communication et les compétences en matière d'assistance afin de mieux servir et accueillir les clients en situation de handicap.

Appliqués au tourisme accessible, les principes du design universel garantissent que les destinations de voyage, les installations et les services sont accueillants et adaptés aux personnes en situation d'handicap. Voici **les sept principes du design universel** appliqués au tourisme accessible :





- **Utilisation équitable** : Veiller à ce que tous les individus, quelles que soient leurs capacités, puissent utiliser et bénéficier des services et installations touristiques. Ce principe implique l'élimination des obstacles et propose l'égalité d'accès à l'information, au transport, à l'hébergement et aux attractions pour tous.
- **Flexibilité d'utilisation** : Offrir une variété d'options et de choix pour répondre à un large éventail de préférences et d'aptitudes. Fournir des caractéristiques, des équipements et des services accessibles qui peuvent être facilement ajustés ou personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques de différentes personnes.
- **Utilisation simple et intuitive** : Faire en sorte que l'expérience touristique soit conviviale et facile à comprendre, quelles que soient les capacités cognitives ou l'expérience antérieure d'une personne. Une signalisation claire, une présentation intuitive et des instructions directes peuvent améliorer l'accessibilité et réduire la confusion.



- **Information perceptible** : Veiller à ce que les informations importantes soient communiquées efficacement à tous les individus, y compris à ceux qui souffrent de déficiences visuelles ou auditives. Cela peut se faire par de multiples moyens, tels que des indices écrits, auditifs, visuels et tactiles, afin de répondre aux différents besoins sensoriels.
- **Tolérance à l'erreur** : Concevoir l'environnement touristique de manière à minimiser les conséquences négatives des erreurs ou des accidents. Ce principe implique la création d'espaces sûrs, la prise en compte des dangers potentiels et la mise en place de procédures d'urgence claires pour tous les visiteurs.
- **Faible effort physique** : Réduire au minimum l'effort physique et la fatigue nécessaires pour accéder aux installations et aux services touristiques. Prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite en prévoyant des chemins accessibles, des rampes, des ascenseurs et d'autres dispositifs d'assistance.
- **Taille et espace pour l'approche et l'utilisation** : Veillez à ce que les espaces physiques et l'agencement des installations touristiques permettent une manœuvre et un accès faciles pour les personnes disposant de différentes aides à la mobilité (fauteuils roulants, déambulateurs, etc.) ou d'appareils d'assistance. Prévoir un espace adéquat pour se déplacer et utiliser les équipements et les services.



AVANTAGES DU DESIGN UNIVERSEL DANS LE TOURISME

-  **Augmentation du potentiel du marché** : le design universel élargit la clientèle des destinations touristiques, car elle attire non seulement les personnes en situation d'handicap, mais aussi les personnes âgées, les familles avec de jeunes enfants et les personnes à la recherche d'une plus grande commodité et d'un meilleur confort.
-  **Image de marque positive** : En donnant la priorité à l'accessibilité et à l'inclusivité, les entreprises touristiques peuvent cultiver une image de marque positive. Les recommandations de bouche à oreille de clients satisfaits renforceront leur réputation et attireront un éventail diversifié de voyageurs.
-  **Responsabilité sociale** : L'adoption du design universel est conforme aux principes de la responsabilité sociale, de la promotion de l'égalité et de l'élimination de la discrimination. Cela témoigne d'un engagement à créer une société plus inclusive en éliminant les barrières et en offrant des chances égales à tous.
-  **Des expériences améliorées** : Le design universel améliore l'expérience de voyage de chacun. Une conception réfléchie et des pratiques inclusives créent des environnements accueillants qui permettent à tous les visiteurs d'apprécier pleinement les offres de la destination.



En conclusion, le design universel est en train de transformer l'industrie du tourisme, ouvrant la voie à une ère d'inclusion, d'accessibilité et d'égalité des chances.

En appliquant les principes du design universel, les destinations touristiques peuvent créer des environnements qui répondent aux divers besoins et préférences de tous les voyageurs. Adopter l'accessibilité n'est pas seulement une exigence légale, c'est aussi un impératif moral et éthique.

Travaillons ensemble pour construire un avenir où chacun pourra explorer le monde sans limites et vivre les merveilles du voyage dans la joie et la liberté.



Le design Universel



Les sept principes du design universel appliqués au tourisme accessible

1. Utilisation équitable
2. Flexibilité d'utilisation
3. Utilisation simple et intuitive
4. Information perceptible
5. Tolérance à l'erreur
6. Faible effort physique
7. Taille et espace pour l'approche et l'utilisation.



Avantages du design universel dans le tourisme

1. Augmentation du potentiel du marché
2. Image de marque positive
3. Responsabilité sociale
4. Amélioration de l'expérience.



◆ 3.

Ressources et références

Bibliographie :

- Buhalis, D., & Darcy, S. (Eds.). (2011). Accessible tourism: Concepts and issues. Channel View Publications.
- Darcy, S., & Dickson, T. (2009). A whole-of-life approach to tourism: The case for accessible tourism experiences. *Journal of Hospitality and Tourism Management*, 16(1), 32–44.
- Darcy, S., Cameron, B., & Pegg, S. (2014). Exploring outdoor recreation participation by people with disability: A sociodemographic analysis. *Journal of Outdoor Recreation and Tourism*, 6–7, 18–32.
- Koens, K., Postma, A., & Papp, B. (2018). The role of tourism in sustainable development: Integrating tourism and the sustainable development goals (SDGs). *Journal of Sustainable Tourism*, 26(11), 1901–1918.
- Papp, B., & Koens, K. (2020). Social inclusion through tourism: A systematic review. *Journal of Sustainable Tourism*, 28(4), 493–513.
- National Board of Forestry (2005) : [Access to the forests for disabled people](#)
- Irish wheelchair association (2020) : [Best Practice Access – Guidelines – Designing Accessible Environments](#)
- Irish wheelchair association sport (2018) : [Great Outdoors – A guide for accessibility.](#)
- [Recommendations on Accessible Tourism : World Tourism Organization \(UNWTO\)](#)
- [Manual on Accessible Tourism for All: Principles, Tools and Best Practices, World Tourism Organization \(UNWTO\)](#)
- [Inclusion U website](#)
- [Active Disability Ireland website](#)





Cofinancé par
l'Union européenne



ONAT4ALL – Activités de plein air et tourisme de nature et d'aventure pour tous

FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE. LES POINTS DE VUE ET AVIS EXPRIMÉS N'ENGAGENT TOUTEFOIS QUE LEUR(S) AUTEUR(S) ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'UNION EUROPÉENNE OU DE L'AGENCE EXÉCUTIVE EUROPÉENNE POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE (EACEA). NI L'UNION EUROPÉENNE NI L'EACEA NE SAURAIENT EN ÊTRE TENUES POUR RESPONSABLES.

PROJET: ONAT4ALL - OUTDOOR ACTIVITIES AND NATURE AND ADVENTURE TOURISM FOR ALL.

NR.2021-1-FR01-KA220-VET-000034670)

